

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 11 juin 2019

### RAPPORT MORAL

Fidèles à nos engagements depuis 40 ans, notre Association se doit de persévérer dans sa démarche.

Durant cette année, nous avons eu à répondre à un mal être dans cette Communauté puisque nous avons été sollicités par des collectifs d'habitants qui subissent ou craignent des nuisances dues à des projets sur lesquels ils n'ont pas eu l'opportunité de s'exprimer, contrairement à ce qui est dit dans la presse. Malheureusement, il est devenu fréquent que la Collectivité ne réponde pas aux diverses demandes, contrairement à ses obligations.

Puisque les Conseils Citoyens de Quartiers existent, et ce pour 3 ans, il est difficile de comprendre le refus d'aborder ce type de sujets, dans leur cadre. Et il y en a d'autres.

Ma volonté en tant que Président est de dialoguer avec les autorités à l'amont des projets. C'est pourquoi, nous sommes membre du Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération et membre de Conseils Citoyens de Quartiers.

Nous avons une participation active et constructive aux diverses Commissions (Comité de Suivi de Sites, Commission de Conchyliculture Marine, aux concertations et aux débats publics), que ce soit au nom de l'association, mais aussi au nom de l'Union Départementale de la Protection de l'Environnement et du cadre de vie de Loire Atlantique (UDPN 44). Nous constatons un manque de respect des arrêtés préfectoraux concernant certaines Commissions. Cette situation paradoxale semble due à une « charge interne ». Si nous comprenons ces raisons, nous sommes persuadés que des solutions existent sur un plan organisationnel.

Pour assumer toutes ces tâches, le « savoir pour agir » est nécessaire. C'est pourquoi, il nous faut plus d'adhérents actifs avec de l'expérience, pour analyser des dossiers de plus en plus complexes. Toutes les bonnes volontés sont acceptées à une seule condition : la neutralité politique dans l'action.

Je tiens à dire un grand merci aux adhérents pour leur fidèle soutien et aux membres du bureau pour le travail fourni.

Le Président de la SPCNE Michel CHAUSSE